



AVEC STÉPHAN FIORI, ENTREPRENDRE POUR AVIGNON

Seule liste de la société civile, la seule non soutenue
par un parti politique, donc, véritablement libre !

AVIGNON FACE À UN DÉFI FINANCIER MAJEUR

Entre 2018 et 2024, l'encours de la dette de la Ville a augmenté de plus de 21,86% soit une progression de 39 427 995 euros* !! Le quoiqu'il en coûte Avignonnais...

La ville d'Avignon porte un fardeau financier écrasant.

Aujourd'hui, **la dette atteint 220 millions d'euros**, soit 2 391,80 € par habitant, bien au-dessus de Nîmes (1 722 €) et Aix (990 €).

Chaque décision que nous prendrons, chaque chantier que nous engagerons tiendront compte de cette réalité alarmante.

Malgré tout, pour relever ce défi :

- Nous n'augmenterons pas les impôts.
- Nous développerons des financements croisés, combinant subventions de l'État, de la Région, du département, de l'intercommunalité et de l'Europe.
- Nous assurerons un suivi rigoureux des chantiers pour éviter tout gaspillage.
- Nous valoriserons les biens et services liés à l'économie touristique.
- Nous engagerons une politique de mutualisation des ressources avec le Grand Avignon et les 15 autres communes qui la composent.
- Nous mènerons une politique patrimoniale visant à tirer parti de notre héritage historique.

Cet héritage financier nous inquiète mais nous demeurons ambitieux pour Avignon.

Avant toute action, il sera impératif de sélectionner les projets les plus pertinents, au meilleur coût financier, social et humain. C'est la seule manière de bâtir la ville de demain, tout en assainissant durablement les finances d'une commune qui ne peut plus se permettre improvisation et irresponsabilité.

Nous maintiendrons notre budget d'investissement annuel de 38 millions d'euros en mieux maîtrisant les financements croisés pour réduire le recours à l'emprunt.

Nous mettrons fin à la gabegie d'Avignon Tourisme qui a la responsabilité, entre autres, du Palais des Papes et du Pont d'Avignon. Cette société est détenue à plus de 99% par la Mairie.

Entre 2013 et 2024 (hors années COVID en 2020 et 2021) Avignon Tourisme a enregistré un déficit cumulé de 8,9 millions d'euros !

Nous ferons en sorte que Cheval Passion cesse de perdre plus de 200 000 euros à chaque édition. Nous optimiserons le potentiel de revenus du Palais des Papes et du Pont d'Avignon en revoyant la politique tarifaire qui n'a pas été modifiée depuis plus de dix ans.

Nous gèrerons la ville en bon père de famille et en entrepreneur(s) responsable(s).

Place à la rigueur qu'exige la responsabilité que les Avignonnaises, Avignonnais, Montfavétaines et Montfavétains nous confierons.

Je m'engage à respecter le fruit de votre travail. Nous ne gaspillerons pas l'argent issu de vos impôts.

* Source : Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales

ENTREPRENDRE POUR LA SÉCURITÉ

Instauration d'une Police Municipale
7 jours sur 7, 24 heures sur 24, 365 jours par an, dimanche et jours fériés compris, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



- Passage de 93 agents à 120 agents de Police Municipale armée sur la durée du mandat.
- Passage de 6 policiers actuellement, à 16 policiers pour la Brigade de nuit.
- **Renforcement de la présence des agents de la Police Municipale dans toute la ville :**
 - création d'une **Brigade Canine avec 6 chiens**
 - réouverture du Poste de la Place Pie et ouverture d'un Poste Rue de la République en remplacement de la Maison de la Tranquillité.
 - augmentation de 27 à 55 agents PM aux postes de la Trillade, Pont des deux Eaux, Montfavet, Monclar, Saint-Chamand et celui, en cours de construction, à la Rocade.



- Sécurisation de tous les établissements de santé et pharmacies avec la création d'une Brigade dédiée 7/7, 24/24, 365 jours par an grâce à un redéploiement d'effectif en support également à la sécurisation des pompiers à la demande lors de leurs interventions.
- Police Municipale dédiée aux règles des commerces.
- Lancement d'un audit du système de vidéoprotection.

Arrêtés municipaux

- Interdiction de la mendicité pour préserver l'ordre public.
- Interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique, dans les parcs et jardins.
- Fermeture des épiceries de nuit à horaire avancé.
- Interdiction de la vente à la sauvette.

ENTREPRENDRE POUR MIEUX CIRCULER

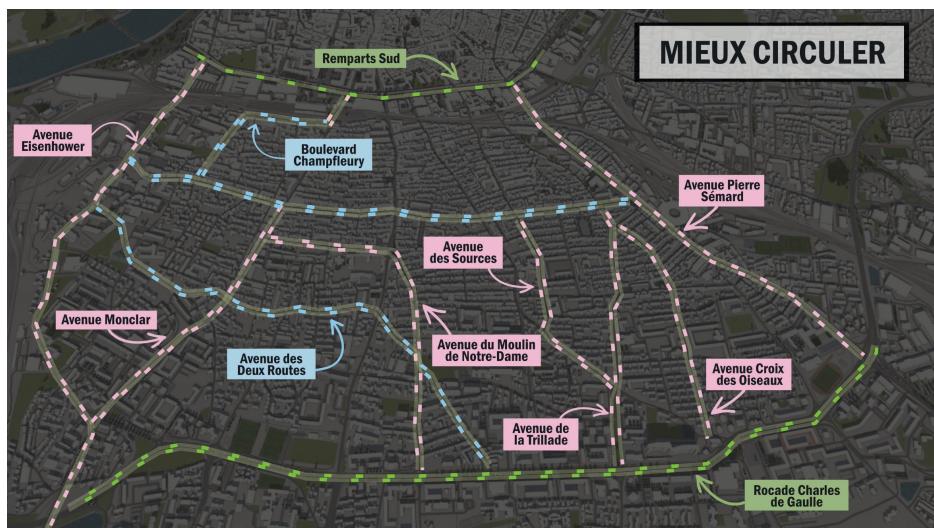
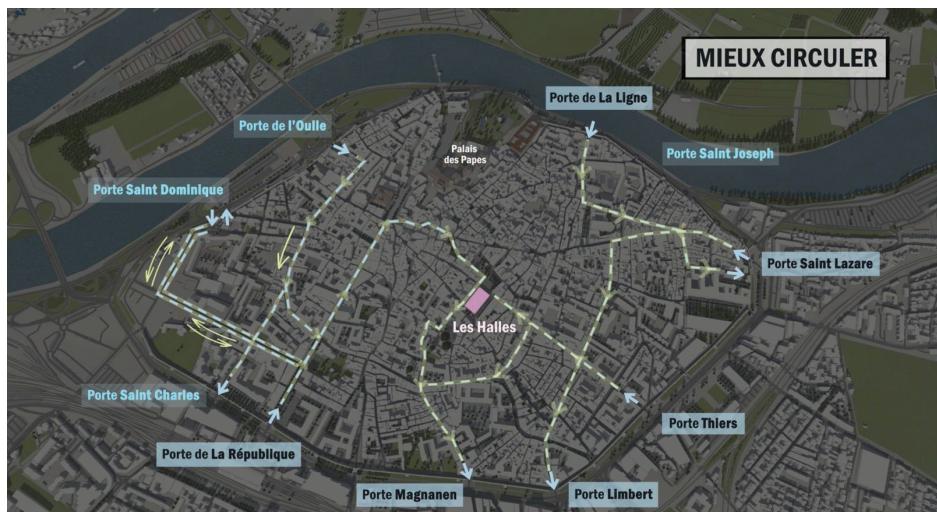
Fin du plan faubourg dans sa configuration actuelle.

Dans l'intra muros,

- Par la porte de l'Oulle, nous descendrons la rue Joseph Vernet jusqu'à la rue de la République.
- Le boulevard Raspail et la rue Velouterie seront en double sens entre la porte Saint-Dominique et la rue de la République.
- Nous circulerons de nouveau rue de la République pour rejoindre les Halles et ainsi ressortir porte Magnanen.
- Nous rentrerons de nouveau par la porte Saint-Lazare pour rejoindre la rue Guillaume-Puy afin d'arriver aux Halles, via la rue Thiers, ou pour ressortir porte Limbert.
- En entrant porte de la Ligne, nous passerons devant le lycée Aubanel puis rue des Infirmières, pour sortir porte Saint-Lazare.

• Entre les remparts sud et la Rocade, nous circulerons de nouveau en double sens :

- Avenue Eisenhower, avenue de la Foire, avenue du Blanchissage, boulevard Champfleury, pour rejoindre l'avenue Monclar.
- Avenue Eisenhower, boulevard Jules-Ferry, rue Jacques-Monod, rue Sixte-Isnard, rue de la Première-Division-Blindée, pour rejoindre l'avenue Pierre-Sémard.
- Avenue Eisenhower, rue Étienne-Martelange, avenue des Deux-Routes, rue Jean-Macé, avenue de la Reine-Jeanne, jusqu'à l'avenue de la Trillade.
- Avenue Monclar jusqu'au boulevard Jules-Ferry.



- Avenue de la Cabrière, rue du Moulin-de-Notre-Dame, boulevard Gambetta, pour rejoindre l'avenue Monclar et le boulevard Jules-Ferry.
- Avenue des Sources, boulevard Jacques-Monod, avenue de la Trillade, avenue Croix des Oiseaux, rue Sixte-Isnard, boulevard Jules-Ferry, boulevard de la 1ère division blindée.

- À partir du Pont de l'Europe et le long des remparts sud en longeant le tramway, la circulation devient à sens unique et ce jusqu'à la Place Saint-Lazare et la route de Lyon.
- Deux passages souterrains seront créés afin de ne pas interrompre la circulation, Porte Limbert et Porte Saint-Lazare à l'entrée de l'Université. Ils seront équipés de vidéo protection, éclairés et animés.
- Au niveau des allées de l'Oulle, une passerelle sera créée pour permettre notamment aux croisiéristes de traverser sans interrompre le flux de véhicules.



Pour préserver la santé de la population de la Rocade et l'environnement ainsi que fluidifier la circulation pour l'ensemble de notre ville :

- Création au carrefour de la rocade, de la route de Marseille et de l'avenue Pierre Sémard d'un tunnel avec un rond-point de surface.
- Lancement des études qui projettent Avignon dans le XXIème siècle avec l'enterrement de la circulation sous la Rocade Charles de Gaulle.

Les véhicules prendront le tunnel au carrefour Pierre Sémard/Rocade/Route de Marseille et ressortiront au carrefour Saint-Ruf/Route de Tarascon. Entre ces deux ronds points, les véhicules circuleront sous l'Esplanade Charles de Gaulle ainsi rendue aux Avignonnaises et Avignonnais.



ENTREPRENDRE POUR UNE VILLE PROPRE

L'hygiène au cœur de l'action municipale.

- Audit pour bâtir un Grand Plan Propreté ambitieux : rues réhabilitées, nettoyage intensif et mobilier urbain remis à neuf (corbeilles, bancs, espaces verts...)



- Installation de corbeilles avec capteurs de remplissage qui signalent immédiatement lorsqu'elles sont pleines afin de permettre une intervention rapide.
- Mise en place d'un espace de communication sur l'application de la ville permettant aux habitants de signaler par photos les dépôts sauvages, les sites problématiques...

pour écouter et accompagner les commerçants, les habitants et les visiteurs.

- Création de toilettes publiques aux parkings des Italiens, de l'île Piot et parking de l'Oulle notamment, avec tables à langer et canisites.

Avignon, ville amie des chiens

- Recensement, remise en état et création de canisites et corbeilles dédiées.

- Mise en place de parcours agility pour chiens près des grands parkings : Parking de l'Oulle, Parking des Italiens et à Montfavet.



ENTREPRENDRE POUR LES PLUS FRAGILES

Petite enfance

- Augmenter la capacité des crèches municipales de 390 places aujourd’hui à 500 places.
- Création d’une **crèche municipale à horaires élargis de 5 à 21 Heures**.

Seniors

- Renforcement des moyens municipaux pour le maintien à domicile (aide à la mobilité, portage de repas, visites sociales et médicales).

CFA municipal

- Création d’un centre de formation municipal en apprentissage pour les métiers du service à la personne et de la petite enfance afin de répondre au manque de formations dans ce secteur sur Avignon, à la difficulté de recrutement et offrir des perspectives d’insertion professionnelle.

Insertion

- Lutte contre la précarité et la grande précarité avec la création d’un **chantier municipal d’insertion** dédié aux personnes sans domicile fixe avec une possibilité d’hébergement temporaire durant la période d’acquisition de compétences.
- Création d’une Société d’Économie Mixte Immobilière pour des logements accordés UNIQUEMENT aux Avignonnais et Montfavétains en situation d’urgence : étudiants, séniors, parents isolés, familles monoparentales, femmes victimes de violences intrafamiliales...



ENTREPRENDRE POUR L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

Apprendre

- Mise en place de la **semaine des 4 jours**.
- Renforcement du soutien scolaire avec du personnel qualifié.

S'épanouir

- Enjeu de santé publique : disposer d'écoles avec des sanitaires propres.
- Renforcer les actions contre le harcèlement et le racket.
- Création d'un **centre médical spécialisé pour les troubles d'apprentissage** (orthophonistes, psychomotriciens...)
- **Formation de perfectionnement de tout le personnel municipal intervenant en milieu scolaire.**
- Accélération de la rénovation énergétique des établissements.
- Création d'espaces ombragés et d'îlots de fraîcheur dans les cours d'école.
- Création d'un espace climatisé dans chacune des 55 écoles.
- Audit de la sécurité et des systèmes anti-intrusion.

Vivre ensemble

- Accompagnement des élèves primo arrivants et parents dont le français n'est pas la langue maternelle.
 - Après consultation de chaque conseil d'école, **instauration de la tenue scolaire unique** afin de gommer les différences sociales, favoriser la discipline, renforcer la cohésion et l'inclusion ainsi que le sentiment d'appartenance.
 - En classe maternelle : adoption d'une blouse.
 - En classe élémentaire : choix libre pour le bas et tenue unifiée pour le haut.
- La Mairie fournira 1 tee-shirt, 1 polo à manches courtes, 1 sweat à capuche avec poche kangourou, 1 pull pour l'hiver. Une boutique en ligne permettra aux parents de compléter le trousseau à des tarifs attractifs.



ENTREPRENDRE POUR TOUS, PARTOUT

- Déploiement de la présence des services municipaux dans chaque quartier (espaces verts, voirie, propreté, état civil, centres sociaux, centres culturels...) autour de Maisons Citoyennes.
- Organisation d'animations pour les enfants, des activités pour les adolescents, soutien constant apporté aux familles.
- **Avignon « Ville numérique » avec la création d'une application** et la dématérialisation totale des démarches administratives.
- Crédit d'un guichet unique pour la population qui ne peut utiliser les outils numériques.

Pour les personnes porteuses de handicap :

- Création d'un espace de communication, d'alerte, de signalement des obstacles, de problèmes d'accessibilité, de sécurité sur l'application de la Ville.
- Capteurs et objets connectés dans la ville pour signaler les équipements en panne (ascenseurs, rampes, toilettes...).
- Pour les personnes à mobilité réduite, repenser les trottoirs et faciliter l'accès au Palais des Papes et au Rocher des Doms avec une labellisation Association Tourisme et Handicap.
- Pour les personnes non-voyantes, introduire des balises sonores aux passages piétons et à proximité des bâtiments communaux.
- Traducteur en Langue des Signes missionné par la Mairie lors des rendez-vous de démarches administratives des personnes malentendantes.



ENTREPRENDRE POUR L'ATTRACTIVITÉ

- Retour maîtrisé de la voiture en centre-ville, sauf les mercredis et samedis après-midi.
- Création de zones de stationnement en extra-muros réservées aux personnes travaillant en centre-ville avec une tarification avantageuse.
- **1h30 de parking gratuit inclus dans tous les horodateurs.**
- **Gratuité entre 12h et 14h,** les mercredis et samedis après-midi ainsi que pendant la période de Noël, des places de stationnement sur la voie publique.
- Création de places dépose-minute devant les commerces de proximité et de places courte durée (distribution de disque bleu).

Commerce

- Organisation des **États Généraux du commerce intra et extra-muros** réunissant tous les acteurs privés et institutionnels pour échanger sur tous les sujets, dont :
 - Concertation sur une modification de l'amplitude horaire des commerces l'été en raison de la canicule.
 - Concertation autour de la transformation des rues de la République, Vernet, Saint-Agricol après arrêt du projet entamé par l'actuelle municipalité.
- **Création d'un guichet unique pour les professionnels** pour un accompagnement administratif et technique renforcé et réactif.

Rafraîchissement urbain

- Création de points de fraîcheur et rues arborées.

Services aux familles

- Création d'un espace de garde temporaire "**Baby Shopping**" en centre-ville pour un accueil des enfants de 2 à 8 ans les mercredis et les samedis.

Lutte contre les rideaux fermés des boutiques

- Utilisation du droit de préemption commercial dans des **périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.**
- Application d'une taxe sur les friches commerciales.
- Création d'une foncière commerciale.

ENTREPRENDRE POUR UNE VILLE ANIMÉE

Avignon ne doit plus vivre seulement trois semaines du Festival.

- **Un grand événement par mois**, accessible à tous, en s'appuyant aussi sur les rendez-vous déjà existants.
- Des fêtes adaptées à chaque âge : familles, jeunes, seniors, et des moments intergénérationnels.
- Des quartiers vivants, avec marchés, guinguettes, fêtes citoyennes et scènes mobiles.
- Un soutien fort aux artistes et associations locales, avec des espaces de création accessibles.
- **Un équipement majeur** : une aréna modulable pour accueillir de grands événements toute l'année.
- **Un spectacle historique** annuel pour valoriser l'histoire d'Avignon.

ENTREPRENDRE POUR LA CULTURE

- **Création de la Promenade du Festival autour des remparts** à l'image de Hollywood Boulevard avec les étoiles des stars du cinéma. Ce parcours honorant ceux qui ont écrit l'histoire du théâtre à Avignon.



- Retour pendant le Festival Off des spectacles de rue et des affiches suspendues avec un engagement pour une ville propre durant le Festival.
- Augmentation de la subvention pour le Festival Off (20 000 euros actuellement) afin de permettre une tarification spéciale pour les Avignonnaises et Avignonnais.
- Soutien renforcé aux spectacles vivants toute l'année.
- Création d'un Festival OFF des écoles, toutes disciplines artistiques.

Les Musées et Monuments historiques

- Formation de perfectionnement du personnel municipal, sécurisation renforcée des sites, dispositifs d'accueil dans les musées municipaux enrichis.
- Soutien financier accentué aux musées privés (Angladon, Vouland...).
- Expositions valorisant les collections avignonnaises.
- Illumination ambitieuse du Palais des Papes et du Pont d'Avignon, avec un éclairage évolutif selon les saisons et événements.
- Création des "Sourires d'Avignon", agents d'accueil identifiables chargés d'orienter et d'accompagner les visiteurs dans les rues.

ENTREPRENDRE POUR NOS ASSOCIATIONS

Instauration du Pass'Asso :

- La municipalité participera à hauteur de **50 € par enfant** (3 à 10 ans) pour l'inscription d'une association sportive avignonnaise, de culture ou de loisirs.
- Maintien des 10,4 millions d'euros de subventions aux associations.

ENTREPRENDRE POUR NOTRE JEUNESSE

- Une gouvernance partagée : conservation du Conseil Municipal des enfants (à partir de 8 ans) et création d'un Conseil Local de la Jeunesse jusqu'à 25 ans.
- Organisation des jeux intergénérationnels de la Cité des Papes pour lutter contre l'isolement par des équipes composées d'au moins un étudiant, un senior et une personne porteuse de handicap.
- Participation de la Municipalité à hauteur de 50% du coût du permis B pour les 17-25 ans en contrepartie de 70 heures d'engagement dans une association avignonnaise humanitaire, sociale ou auprès des seniors afin de renforcer le lien intergénérationnel.

ENTREPRENDRE POUR UNE VILLE SPORTIVE

- **SPORT POUR TOUS** : mise à disposition des éducateurs sportifs de la ville auprès de nos associations.
- **SPORT SANTE** : création de la **caravane du sport sur les marchés** de la ville. « On prend votre tension, on discute et on vous trouve une activité sympa ». Tous les âges sont concernés.
- **SPORT COMPETITION** : création d'un pôle dédié aux sports nature à la Barthelasse (mur d'escalade, parcours urbain...) et rénovation de la Souvine pour accueillir des stages sportifs, un pôle santé et des aires sportives ouvertes à tous (Padel, terrain de basket 3x3,...)

ENTREPRENDRE POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL

- Revoir le RIFSEEP pour une rémunération juste, avec instauration du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour rétablir la justice sociale.
- La valeur du titre restaurant est valorisée à 9 euros par jour travaillé, avec une participation de la Municipalité de 60%.
- Encourager l'évolution professionnelle par la formation dans tous les services.
- Accompagner les agents malades ou inaptes.
- Organiser des stages en immersion pour le reclassement.
- Garantir un environnement professionnel conforme aux normes d'hygiène et de sécurité.
- Créer une cellule d'aide sociale pour instruire les dossiers des agents de prêt d'honneur, de prêt pour achat d'un véhicule et de secours d'urgence.
- Assurer un accès équitable au télétravail.
- Créer des événements réunissant agents actifs et retraités ainsi que leurs familles.
- Le maire rencontrera dès la première semaine du mandat les représentants du personnel.
- Rédiger avec les partenaires sociaux une charte du dialogue social.
- Présence du maire à tous les CST, Comité Social Territorial, et l'adjoint au Personnel Municipal présidera toutes les instances paritaires et spécialisées.

**PRENEZ PART À LA DYNAMIQUE DU MOUVEMENT :
«ENTREPRENDRE POUR AVIGNON»**

**Stéphan
FIORI**



SUIVEZ-MOI
SUR MES RÉSEAUX

N'hésitez pas à nous joindre pour tous renseignements :

fiori2026@icloud.com

+33 6 30 36 45 90

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique.

La propreté d'Avignon est de notre responsabilité par chacun de nos gestes. Merci.